

Date de convocation :
29 juin 2018

Séance du 6 juillet 2018

Président : M. Xavier ODO

Date d'affichage :
29 juin 2018

Secrétaires : Marie MARTINEZ et Laurent SERVONNET

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 19

Présents : Mmes – MM. :

Xavier **ODO**, Maxime **MONTET**, Marie **MARTINEZ**, Frédéric **SERRA**, Najoua **AYACHE**, Isabelle **GAUTELIER**, Bernard **CHIPIER**, Marie-Claude **MASSON**, Bruno **ZIEGLER**, Sylvie **ARTICO**, Marcel **VAGANAY**, Georges **BURTIN**, Marie Line **JULLIEN**, Christian **GOUBERT**, Laurent **SERVONNET**, Pia **BOIZET**, Martine **NAZARET**, Hervé **NOUZET**, Roger **FRETY**

Ont donné procuration : Mmes – MM. :

Magali **LANGLOIS** à Xavier ODO, Guillaume **MOULIN** à Najoua AYACHE, Irène **DARRE** à Marie MARTINEZ, Florence **MARINIER** à Frédéric SERRA, Arnaud **TREDEZ** à Georges BURTIN, Gaëlle **BLAISON-GHEYSENS** à Maxime MONTET, José **PIERROT** à Laurent SERVONNET, Catherine **VERZIER** à Pia BOIZET, Céline **LAVILLE** à Martine NAZARET, Djamel **MESAI MOHAMMED** à Bernard CHIPIER

Pour extrait conforme,
Le Maire,

ANNÉE 2018 - BUDGET GÉNÉRAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire rappelle que le budget principal 2018, adopté par le conseil municipal du 2 mars 2018 a été établi sur des bases prévisionnelles et qu'il convient aujourd'hui de procéder à un certain nombre de réajustements budgétaires.

La décision modificative n° 2 est équilibrée en dépenses et en recettes et intervient comme suit :

- Section d'investissement :
 - Réimputation comptable pour le fonds de concours à la Métropole pour la voirie
- Section de fonctionnement :
 - Augmentation de compte « Contrat de prestation de service » des espaces verts
 - Augmentation du compte « Locations immobilières »
 - Augmentation du compte « Honoraires » du service urbanisme
 - Augmentation du compte « Maintenance » du service police municipale
 - Augmentation du compte « Créances admises en non valeur »
 - Augmentation du compte « Autres charges exceptionnelles – Opération de gestion »
 - Augmentation du compte du compte « Titres annulés (sur exercices antérieurs »)
 - Diminution du compte « Dépenses imprévues » - Nouveau montant du chapitre : 355 400 €

Le détail de ces inscriptions budgétaires est annexé à la présente délibération.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la décision modificative n° 2 telle que présentée.

Sur proposition du Rapporteur et après avoir délibéré,


LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTÉ la décision modificative de crédits n° 2 telle que présentée ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 11/07/2018
Reçu en préfecture le 11/07/2018
Affiché le  pour le budget principal 2018
ID : 069-216900969-20180706-DEL_18_075-DE

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 23 voix pour.
6 abstentions

Année 2018 - Budget général - décision modificative n° 2
Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 11/07/2018
Reçu en préfecture le 11/07/2018
Affiché le 
ID : 069-216900969-20180706-DEL_18_075-DE

CHAPITRE	GESTIONNAIRE	SERVICE	NATURE	FONCTION	ANTENNE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
23	AMENAGEMENT	ENVI	2315	822	VOIRIE	Installations, matériel et outillage technique	- 77 150,00	
204	AMENAGEMENT	ENVI	2041512	822	VOIRIE	Subvention d'équipement - Bâtiments et installations	77 150,00	
Total de la section d'investissement							-	-

Année 2018 - Budget général - décision modificative n° 2
Section de fonctionnement

CHAPITRE	GESTIONNAIRE	SERVICE	NATURE	FONCTION	ANTENNE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	AMENAGEMENT	ESPV	611	823	ESPACES VERTS	Contrats de prestation de service	54 000,00	
011	RESSOURCES	ADMI	6132	020	ADMI	Locations immobilières	20 000,00	
011	AMENAGEMENT	URBA	6226	020	URBANISME	Honoraires	17 000,00	
011	DGS	PM	6156	112	PM	Maintenance	5 000,00	
65	RESSOURCES	FIN	6541	01	FINANCES	Créances admises en non valeur	12 500,00	
67	RESSOURCES	FIN	6718	01	FINANCES	Autres charges exceptionnelles - Opération de gestion	26 000,00	
67	RESSOURCES	FIN	673	01	FINANCES	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 100,00	
022	RESSOURCES	FIN	022	01	FINANCES	Dépenses imprévues	- 144 600,00	
Total de la section de fonctionnement							-	-